

montrer ce cruel testament... Et s'il allait dire, lui qui avait l'expérience, que ce papier raturé n'était pas valable, ne pouvant pas détruire le premier acte authentique, qui seul était vrai... Ces choses-là arrivaient cependant!... Une seconde d'espoir dilata sa poitrine.. Oui, mais la volonté dernière de la morte n'en demeurerait pas moins précise... Il ne lui était pas permis, en sa conscience, de prendre une fortune qu'on lui refusait...

—Oh! c'est à en devenir folle! murmura-t-elle, frémissante.

Elle glissa le testament dans son corsage et, fièvreusement, elle s'en alla au salon.

—Eh bien, Simone, petite aimée, que vous êtes peu pressée de venir trouver votre fiancé, ce matin! lui cria la voix joyeuse de René qui, impatient de la voir, arpentait le salon.

Il allait à elle; mais il s'arrêta court, voyant son visage couleur et altéré, ses yeux dont les prunelles, un peu dilatées, semblaient devenues immenses.

—Simone! Mon Dieu, qu'y a-t-il?

Elle ne répondit pas. Maintenant qu'il était là près d'elle, pour la soutenir, elle n'avait plus que le désir de se blottir dans ses bras, sans parler, pour sentir sa tendresse et sa protection puissante.

Mais il répétait, inquiet:

—Simone, parlez, je vous en supplie. Qu'avez-vous?

—Ceci, fit-elle faiblement.

Et elle lui tendit le paier. Étonné, il le prit. Il lut une fois, deux fois... Puis d'un geste inconscient, il passa la main sur son front.

—Ce testament, où l'avez-vous trouvé, Simone!

—Par hasard, dans le petit bureau qui m'est arrivé hier soir d'Amiens et dont je rangeais les papiers. Oh! René, est-ce que c'est le vrai?

Il respira profondément, comme si le souffle lui eût manqué.

—Je pense que c'est le seul valable. C'est le dernier en date.

Elle ferma involontairement les yeux, une seconde. Il l'avait enlacée d'un geste de protection aimante et il sentait contre sa poitrine les battements précipités du cœur de la jeune fille.

—Alors... alors, René, il en sera comme vous le préféreriez. Vous n'aurez qu'une pauvre petite fiancée.

Des larmes filtraient sous les cils, sur ses joues pâlies.

—Simone, ma bien-aimée, ne pleurez pas, fit-il, désespéré. Croyez-vous donc que cette fortune nous aurait rendus plus heureux que nous le serons, devant notre bonheur à nous seuls?...

—Dans bien longtemps, murmura-t-elle.

Cela, lui aussi, l'avait pensé tout de suite, avec un regret aigu qui demeurait en lui, poignant comme une blessure.

—Plus tôt, peut-être, que nous ne le pensons, ma très chérie...

—Ah! fit-elle avec un sanglot, nous étions si, si heureux!... Et cela me fait tant de mal que marraine ait

été cruelle pareillement! Oh! René, pourquoi êtes-vous sûr que ce testament est meilleur que l'autre?

—Je vous l'ai dit, mon aimée, sa date est plus récente. Il me paraît tout à fait conforme à la loi. Mais un notaire seul le dirait d'une façon certaine. Je ne suis pas compétent.

—Oui, il faut demander à Me Debuc... René, ne me jugez pas, n'est-ce pas, une personne intéressée, parce que j'ai beaucoup de chagrin d'avoir trouvé ce testament. C'est à cause de nous! J'étais si contente que, grâce à cette fortune, vous ne soyez plus obligé de vous fatiguer autant!... René, je vous en prie, écrivez vite à ce notaire... Et puis, il faut prévenir Anne et père...

Et lui, réchauffant sous ses lèvres, les mains glacées, répéta après elle, très doucement, pour bercer son angoisse.

—Oui, nous allons dire à Anne... Avec votre père, nous allons examiner ce testament... Ah! ma Simone, c'est pourtant à cause de moi que vous êtes déshéritée!...

## VII

La réponse de Me Debuc avait été ce que prévoyait René: le second testament, examiné avec soin, était authentique et annulait celui qui mettait Simone de Broye en possession de la fortune de Mme Dalbigny.

Le nouvel héritier, M. Pouget, qui vivait à la campagne depuis qu'il avait sa retraite, avait reçu communication des faits. Il avait correspondu avec Me Debuc, annonçant sa visite; mais il était demeuré tout à fait étranger à la famille de Broye, comme s'il eût ignoré quelles circonstances lui avaient donné l'héritage de Mme Dalbigny.

Simone était trop vaillante et trop jeune, pour ne pas supporter bravement, après le premier choc, la pénible déception qui s'abattait sur elle. Mais, atteinte en pleine joie, elle en demeurait craintive, et sa belle confiance juvénile dans l'avenir était morte. Elle n'était plus la joyeuse petite fille dont le rire sonnait comme un vrai chant d'allégresse. L'épreuve semblait l'avoir mûrie, lui mettant au cœur une sorte d'amertume et de scepticisme que trahissaient tristement ses paroles, bien qu'elle s'efforçât de paraître la même aux yeux de son père et d'Anne, qui souffraient de sa peine, peut-être encore plus cruellement qu'elle-même. La première, elle avait dit que son mariage n'était plus possible pour le printemps, qu'il aurait lieu plus tard; et elle n'en parlait plus, ne supportant pas qu'on y fit allusion. Mais seulement quand René Soraize était près d'elle, peut-être parce qu'elle sentait combien il était malheureux d'avoir été la cause de la rupture avec Mme Dalbigny, seulement alors, elle se montrait gaie, faisait de la musique, retrouvait la spontanéité de sa causerie. Lui absent, il n'y avait plus que le travail qui pût la distraire.

Elle s'adonnait de nouveau au dessin avec une fougue persévérante, dont Anne ne se plaignait point, sachant par expérience le bienfait d'une étude absorbante qu'apporte, un moment, l'oubli.